



Le 11 mai 2017

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE UNE HAUSSE DE 22,2 % DE SON DIVIDENDE TRIMESTRIEL ET SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2017

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le premier trimestre 2017 et annonce une hausse de 22,2 % de son dividende trimestriel. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média ») dans laquelle elle détient une participation de 81,1 %.

Faits saillants

Premier trimestre 2017

- Revenus de 996,4 M\$ au premier trimestre 2017, en hausse de 21,0 M\$ (2,2 %) par rapport à la même période de 2016.
- Bénéfice d'exploitation ajusté¹ de 365,1 M\$, en hausse de 10,4 M\$ (2,9 %).
- Perte nette attribuable aux actionnaires de 0,2 M\$ au premier trimestre 2017, contre un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 69,9 M\$ (0,57 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit un écart défavorable de 70,1 M\$ (0,57 \$ par action de base), dont l'impact défavorable de 80,5 M\$ de la perte et du gain sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies² de 70,9 M\$ (0,58 \$ par action de base) au premier trimestre 2017, contre 67,7 M\$ (0,55 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 3,2 M\$ (0,03 \$ par action de base), ou de 4,7 %.
- Hausse de 22,2 % du dividende trimestriel versé sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») de la Société, qui passe de 0,045 \$ à 0,055 \$ par action.
- Au premier trimestre 2017, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 27,4 M\$ (3,5 %) de ses revenus et de 18,4 M\$ (5,1 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté.
- Progression importante des revenus de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») au premier trimestre 2017 en téléphonie mobile (26,5 M\$ ou 22,8 %), en accès Internet (8,8 M\$ ou 3,6 %), pour les services affaires (5,8 M\$ ou 22,7 %) et pour le service de vidéo sur demande par abonnement Club illico (« Club illico ») (1,3 M\$ ou 16,9 %).
- Revenu mensuel moyen par abonné³ (« RMPA ») de Vidéotron de 149,48 \$ au premier trimestre 2017, contre 141,37 \$ à la même période de 2016, soit une croissance de 8,11 \$ (5,7 %).
- Augmentation nette de 30 000 unités de service⁴ (0,5 %) au premier trimestre 2017, dont 27 000 lignes en téléphonie mobile, 15 300 clients à l'accès Internet par câble et 9 800 clients à Club illico.

¹ Voir « Définitions – Bénéfice d'exploitation ajusté »

² Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies »

³ Voir « Indicateur clé de rendement »

⁴ La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et de Club illico, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

« Vidéotron, qui se positionne maintenant parmi les chefs de file en téléphonie mobile au Québec, a de nouveau affiché un excellent rendement », a commenté Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor. « L'amélioration constante des résultats de Vidéotron provient de ses produits et services à fort potentiel de croissance, avec en tête la téléphonie mobile, l'accès Internet, les services d'affaires et Club illico », a ajouté Pierre Karl Péladeau.

« Notre service de téléphonie mobile a enregistré une hausse de 125 200 lignes (15,7 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2017 », a commenté Manon Brouillette, présidente et chef de la direction de Vidéotron. « Cette augmentation s'est accompagnée d'une croissance importante du RMPA de ce service qui s'est établie à 52,64 \$ au premier trimestre 2017, en hausse de 6,0 % par rapport au trimestre correspondant de 2016. En ce qui a trait à l'accès Internet par câble, Vidéotron a recruté 50 000 clients (3,2 %) au cours de la période de 12 derniers mois terminée le 31 mars 2017, affichant ainsi sa plus forte progression sur une période de 12 mois depuis 2013. Mentionnons également que Vidéotron Service Affaires a poursuivi sa croissance, ce qui démontre la pertinence de notre stratégie d'investissements dans nos centres de données et dans Fibrenoire inc. Nous pouvons dorénavant assembler et offrir une gamme complète de produits et services au bénéfice de notre clientèle d'affaires du Québec, a expliqué Manon Brouillette.

« Notons finalement que Vidéotron a été consacrée l'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois pour une douzième année consécutive. Ce lien privilégié, nous le partageons au quotidien avec des millions de foyers et d'entreprises qui nous font confiance partout au Québec. C'est pour nous une belle récompense qui revient à nos 6 500 employés dévoués, qui sont à la base de cette distinction », a conclu Manon Brouillette.

« Dans le secteur Média, les activités de télédiffusion ont généré des revenus en hausse de 4,8 M\$ (4,5 %) et un écart favorable de 4,6 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté », a commenté Julie Tremblay, présidente et chef de la direction de Groupe Média. « Ces résultats positifs s'expliquent notamment par l'impact de la hausse des revenus d'abonnement de TVA Sports, l'incidence de la hausse des revenus publicitaires du Réseau TVA et de TVA Sports et les réductions de coûts liées aux mesures de restructuration. Notons qu'il s'agit du deuxième trimestre consécutif de progression des revenus publicitaires du Réseau TVA par rapport à la période correspondante de l'année précédente, ce qui témoigne de l'incidence positive de notre stratégie de programmation, de la valeur de nos contenus et de l'efficacité de notre offre multiplateforme », a noté Julie Tremblay. « Les résultats d'ensemble du secteur Média ont toutefois été affectés par une diminution des revenus et du bénéfice d'exploitation ajusté des services cinématographiques et audiovisuels, qui avaient été favorisés par un niveau d'activité particulièrement élevé au premier trimestre 2016. Par ailleurs, les mesures de réduction de coûts mises en œuvre au sein des activités d'édition de magazines ont porté leurs fruits et permis de limiter l'impact négatif lié à la baisse des revenus. Nous poursuivons nos efforts de réduction des charges d'exploitation et travaillons sur un plan de promotion de nos marques les plus porteuses afin d'améliorer la rentabilité du secteur des magazines », a précisé Julie Tremblay.

« Au chapitre du développement des affaires, Québecor Groupe Média a conclu un partenariat avec Tuango Inc. (« Tuango »), le plus important réseau promotionnel en ligne au Québec. Québecor Groupe Média pourra ainsi vendre des espaces publicitaires dans ses médias en retour de biens et services, dont elle pourra tirer des revenus en les revendant sur Tuango », a conclu Julie Tremblay.

Dans le secteur Sports et divertissement, le 4 avril 2017, Gestion d'évènements GesteV inc. (« GesteV ») a annoncé l'acquisition de Wasabi atelier expérientiel. Cette acquisition permettra d'accroître l'expertise de GesteV en marketing expérientiel et en activation de commandite, en plus d'élargir son rayonnement sur le marché montréalais.

Sur le plan financier, Québecor Média et Vidéotron ont conclu plusieurs opérations depuis la fin de l'exercice 2016. « Le remboursement de billets de premier rang et l'émission de billets à taux d'intérêt plus avantageux permettra de générer des économies annuelles d'intérêts sur la dette d'environ 15,0 M\$ », a indiqué Jean-François Pruneau, vice-président principal et chef de la direction financière de Québecor. « Au premier trimestre, le bénéfice net de Québecor a été affecté par la variation défavorable liée aux débetures convertibles, laquelle s'explique par la hausse de 9,9 % de la valeur du titre boursier de Québecor au cours des trois premiers mois de 2017 », a commenté Jean-François Pruneau.

Le conseil d'administration de Québecor a effectué une nouvelle révision de sa politique de versement de dividendes. Compte tenu du profil financier de la Société, dont sa capacité de générer des flux de trésorerie et son excellent bilan financier, le conseil d'administration a approuvé une hausse de 22,2 % du dividende trimestriel sur les actions catégorie A et les actions catégorie B, qui passe de 0,045 \$ à 0,055 \$. Depuis le premier trimestre 2015, le dividende trimestriel a été augmenté à trois reprises, pour une hausse cumulative de 120,0 % au profit des actionnaires de la Société. « Nous demeurons très optimistes quant à la croissance des flux de trésorerie de la Société », a ajouté Jean-François Pruneau.

« Bénéficiant des retombées de ses investissements des dernières années dans des activités à fort potentiel de développement et de rentabilité, la Société demeure toujours en excellente position pour générer de la valeur pour nos actionnaires », a conclu Pierre Karl Péladeau.

Tableau 1

Faits saillants financiers des premiers trimestres de Québecor – 2013 à 2017

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	2017	2016	2015	2014	2013
Revenus	996,4 \$	975,4 \$	929,0 \$	876,1 \$	855,0 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	365,1	354,7	339,2	335,0	312,6
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	(0,2)	69,9	31,5	38,6	(3,9)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux Actionnaires	(0,2)	69,9	29,4	39,1	(6,5)
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	70,9	67,7	41,4	45,1	33,0
Par action de base :					
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	–	0,57	0,26	0,32	(0,03)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	–	0,57	0,24	0,32	(0,05)
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	0,58	0,55	0,34	0,37	0,27

Comparaison des premiers trimestres 2017 et 2016

Revenus de 996,4 M\$, en hausse de 21,0 M\$ (2,2 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (27,4 M\$ ou 3,5 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (1,1 M\$ ou 10,7 %).
- Diminution dans le secteur Média (10,3 M\$ ou -4,7 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 365,1 M\$, en hausse de 10,4 M\$ (2,9 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (18,4 M\$ ou 5,1 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur). Écart favorable dans le secteur Sports et divertissement (0,7 M\$).
- Écart défavorable dans le secteur Média (0,2 M\$ ou -7,4 %) et au siège social (8,5 M\$), expliqué principalement, dans ce dernier cas, par une hausse des coûts de rémunération, y compris la charge de rémunération à base d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 0,7 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au premier trimestre 2017, par rapport à la même période de 2016. Par ailleurs, les variations de juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart défavorable de 4,6 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier trimestre 2017.

Perte nette attribuable aux actionnaires de 0,2 M\$ au premier trimestre 2017, contre un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 69,9 M\$ (0,57 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit un écart défavorable de 70,1 M\$ (0,57 \$ par action de base).

- Cet écart défavorable s'explique surtout par :
 - un écart défavorable de 79,0 M\$ relativement au chapitre de la perte et du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 80,5 M\$ sans incidence fiscale ;
 - l'écart défavorable de 15,6 M\$ au premier trimestre 2017 relativement à la perte sur refinancement de dettes ;
 - l'augmentation de 8,1 M\$ de la charge d'amortissement.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart favorable de 18,8 M\$ lié à la restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments ;
- la hausse de 10,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
- la diminution de 3,7 M\$ des frais financiers.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 70,9 M\$ (0,58 \$ par action de base) au premier trimestre 2017, contre 67,7 M\$ (0,55 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 3,2 M\$ (0,03 \$ par action de base).

Opérations financières

- Le 4 mai 2017, Vidéotron a transféré tous les engagements bancaires existants sous sa facilité de crédit renouvelable non garantie à sa facilité de crédit renouvelable garantie, faisant passer la taille de sa facilité de crédit garantie de 630,0 M\$ à 965,0 M\$ et mettant fin à sa facilité de crédit non garantie.
- Le 1^{er} mai 2017, Québecor Média a remboursé la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 325,0 M\$, émis le 5 janvier 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,375 % et échéant le 15 janvier 2021, pour un prix de 102,458 % du montant nominal, conformément à un avis émis le 31 mars 2017.
- Le 1^{er} mai 2017, Vidéotron a remboursé un montant en capital global de 125,0 M\$ de ses billets de premier rang, émis le 5 juillet 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant le 15 juillet 2021, pour un prix de 103,438 % du montant nominal, conformément à un avis émis le 31 mars 2017. Ce rachat fait suite au remboursement, le 5 janvier 2017, d'une première tranche de ces billets pour un montant de 175,0 M\$, conformément à un avis émis le 2 décembre 2016.
- Le 13 avril 2017, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 5,125 % et échéant le 15 avril 2027, pour un produit net de 794,5 M\$, déduction faite des frais de financement de 9,9 M\$.

Dividendes

Le 10 mai 2017, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 20 juin 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 26 mai 2017. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 3 août 2016, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 3 août 2016. Les rachats peuvent être effectués entre les 15 août 2016 et 14 août 2017, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours du premier trimestre 2017, la Société a racheté et annulé 329 600 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 12,8 M\$ (39 600 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 1,3 M\$ au premier trimestre 2016).

L'excédent de 11,6 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en réduction des bénéfices non répartis (1,2 M\$ au premier trimestre 2016).

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du premier trimestre 2017 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/rapports_trimestriels_quebecor_inc> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <www.sedar.com>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 11 mai 2017, à 16 h 30 (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le premier trimestre 2017, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 48006#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, numéro de conférence 1216457 et code d'accès pour les participants 48006#, entre les 11 mai 2017 et 11 août 2017. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/content/conference-telephonique>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les nouveaux concurrents et la capacité à conserver les clients actuels de Québecor et à en attirer de nouveaux, les risques liés à la fragmentation du marché de la publicité, les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, les risques associés aux conventions collectives, le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Québecor au 11 mai 2017 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Québecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrée les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX:QBR.A) (TSX:QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, détient une participation de 81,07 % dans Québecor Média, laquelle emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès des gens qui œuvrent au sein de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <www.quebecor.com>

Suivez-nous sur Twitter : <www.twitter.com/Quebecor>

– 30 –

Sources :

Jean-François Pruneau
Vice-président principal et chef de la direction financière
Québecor inc. et Québecor Média inc.
jean-francois.pruneau@quebecor.com
514 380-4144

Martin Tremblay
Vice-président, Affaires publiques
Québecor Média inc.
martin.tremblay@quebecor.com
514 380-1985

DÉFINITIONS

Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments, la perte sur refinancement de dettes et les impôts sur le bénéfice. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Trois mois terminés les 31 mars

	2017	2016
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :		
Télécommunications	377,1 \$	358,7 \$
Média	(2,9)	(2,7)
Sports et divertissement	(0,1)	(0,8)
Siège social	(9,0)	(0,5)
	365,1	354,7
Amortissement	(169,8)	(161,7)
Frais financiers	(77,1)	(80,8)
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(72,4)	6,6
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments	10,9	(7,9)
Perte sur refinancement de dettes	(15,6)	-
Impôts sur le bénéfice	(25,4)	(27,7)
Bénéfice net	15,7 \$	83,2 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments, la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice

net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 3

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2017	2016
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	70,9 \$	67,7 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(72,4)	6,6
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments	10,9	(7,9)
Perte sur refinancement de dettes	(15,6)	–
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	6,0	2,1
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	–	1,4
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(0,2) \$	69,9 \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement qui est fréquemment utilisé dans l'industrie, soit le RMPA. Cet indicateur sert à mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile et Club illico, par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet, de téléphonie par câble et mobile, et de Club illico, par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période visée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non audités)

Trois mois terminés les
31 mars

	2017		2016	
Revenus	996,4	\$	975,4	\$
Coûts liés au personnel	187,1		185,0	
Achats de biens et services	444,2		435,7	
Amortissement	169,8		161,7	
Frais financiers	77,1		80,8	
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers	72,4		(6,6)	
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments	(10,9)		7,9	
Perte sur refinancement de dettes	15,6		-	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	41,1		110,9	
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	3,4		38,2	
Différés	22,0		(10,5)	
	25,4		27,7	
Bénéfice net	15,7	\$	83,2	\$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux				
Actionnaires	(0,2)	\$	69,9	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	15,9		13,3	
Résultat par action attribuable aux actionnaires				
De base	-	\$	0,57	\$
Dilué	-		0,46	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	121,6		122,5	
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	121,6		143,6	

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

Trois mois terminés les
31 mars

	2017		2016	
Bénéfice net	15,7	\$	83,2	\$
Autres éléments du résultat global :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
(Perte) gain sur évaluation des instruments financiers dérivés	(12,3)		10,1	
Impôts différés	3,8		15,3	
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
Perte sur réévaluation	-		(78,0)	
Impôts différés	-		21,0	
	(8,5)		(31,6)	
Résultat global	7,2	\$	51,6	\$
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	(7,1)	\$	47,1	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	14,3		4,5	

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Trois mois terminés le 31 mars 2017

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	799,9	\$ 210,8	\$ 11,4	\$ (25,7)	\$ 996,4
Coûts liés au personnel	100,6	63,9	3,1	19,5	187,1
Achats de biens et services	322,2	149,8	8,4	(36,2)	444,2
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	377,1	(2,9)	(0,1)	(9,0)	365,1
Amortissement					169,8
Frais financiers					77,1
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					72,4
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments					(10,9)
Perte sur refinancement de dettes					15,6
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					41,1
					\$
Acquisitions d'immobilisations	161,8	\$ 6,0	\$ 0,1	\$ 0,4	\$ 168,3
Acquisitions d'actifs incorporels	33,6	1,1	-	0,4	35,1

Trois mois terminés le 31 mars 2016

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	772,5	\$ 221,1	\$ 10,3	\$ (28,5)	\$ 975,4
Coûts liés au personnel	99,1	69,7	4,4	11,8	185,0
Achats de biens et services	314,7	154,1	6,7	(39,8)	435,7
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	358,7	(2,7)	(0,8)	(0,5)	354,7
Amortissement					161,7
Frais financiers					80,8
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(6,6)
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments					7,9
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					110,9
					\$
Acquisitions d'immobilisations	159,6	\$ 13,7	\$ 0,6	\$ 0,3	\$ 174,2
Acquisitions d'actifs incorporels	38,6	1,8	0,3	0,8	41,5

¹ Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant amortissement, frais financiers, perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments, perte sur refinancement de dettes et impôts sur le bénéfice.

QUÉBECOR INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2015	325,6	\$ 2,3	\$ 82,2	\$ (111,2)	\$ 353,1	\$ 652,0
Bénéfice net	-	-	69,9	-	13,3	83,2
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(22,8)	(8,8)	(31,6)
Dividendes ou distributions	-	-	(4,3)	-	(4,7)	(9,0)
Rachat d'actions catégorie B	(0,1)	-	(1,2)	-	-	(1,3)
Solde au 31 mars 2016	325,5	2,3	146,6	(134,0)	352,9	693,3
Bénéfice net	-	-	124,8	-	40,8	165,6
Autres éléments du résultat global	-	-	-	27,9	12,7	40,6
Dividendes ou distributions	-	-	(16,5)	-	(14,4)	(30,9)
Rachat d'actions catégorie B	(2,2)	-	(19,2)	-	-	(21,4)
Solde au 31 décembre 2016	323,3	2,3	235,7	(106,1)	392,0	847,2
(Perte nette) bénéfice net	-	-	(0,2)	-	15,9	15,7
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(6,9)	(1,6)	(8,5)
Dividendes ou distributions	-	-	(5,5)	-	(4,7)	(10,2)
Rachat d'actions catégorie B	(1,2)	-	(11,6)	-	-	(12,8)
Solde au 31 mars 2017	322,1	\$ 2,3	\$ 218,4	\$ (113,0)	\$ 401,6	\$ 831,4

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

Trois mois terminés les
31 mars

	2017		2016	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	15,7	\$	83,2	\$
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	144,6		139,6	
Amortissement des actifs incorporels	25,2		22,1	
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers	72,4		(6,6)	
Perte sur refinancement de dettes	15,6		-	
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	1,8		1,6	
Impôts différés	22,0		(10,5)	
Autres	1,3		1,5	
	298,6		230,9	
Variation nette hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation	(151,3)		(11,4)	
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	147,3		219,5	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisitions d'entreprises	(5,6)		(119,3)	
Dispositions d'entreprises	-		3,0	
Acquisitions d'immobilisations	(168,3)		(174,2)	
Acquisitions d'actifs incorporels	(35,1)		(41,5)	
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,4		0,4	
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(208,6)		(331,6)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des emprunts bancaires	48,6		44,0	
Variation nette des facilités de crédit renouvelable	197,4		65,9	
Remboursements de la dette à long terme	(183,7)		(2,6)	
Règlement de contrats de couverture	(0,1)		5,8	
Rachat d'actions catégorie B	(12,8)		(1,3)	
Dividendes ou distributions payés à des participations ne donnant pas le contrôle	(4,7)		(4,7)	
Flux de trésorerie générés par les activités de financement	44,7		107,1	
Variation nette des espèces et quasi-espèces	(16,6)		(5,0)	
Espèces et quasi-espèces au début de la période	22,3		18,6	
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	5,7	\$	13,6	\$
Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit				
Espèces	4,6	\$	11,8	\$
Quasi-espèces	1,1		1,8	
	5,7	\$	13,6	\$
Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation				
Intérêts payés en espèces	42,3	\$	42,6	\$
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	51,2		34,5	

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	31 mars		31 décembre
	2017		2016
Actif			
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces	5,7	\$	22,3
Débiteurs	500,8		525,4
Impôts sur le bénéfice	19,7		6,9
Stocks	207,9		183,3
Frais payés d'avance	75,8		53,0
	<u>809,9</u>		<u>790,9</u>
Actif à long terme			
Immobilisations	3 586,9		3 605,1
Actifs incorporels	1 221,6		1 224,0
Écart d'acquisition	2 725,4		2 725,4
Instruments financiers dérivés	762,1		809,0
Impôts différés	26,6		16,0
Autres éléments d'actif	85,3		91,9
	<u>8 407,9</u>		<u>8 471,4</u>
Total de l'actif	<u>9 217,8</u>	\$	<u>9 262,3</u>
			\$
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Emprunts bancaires	67,5	\$	18,9
Créditeurs et charges à payer	598,0		705,9
Provisions	50,1		69,3
Revenus différés	345,7		339,7
Impôts sur le bénéfice	2,0		35,2
Tranche à court terme de la dette à long terme	52,5		51,8
	<u>1 115,8</u>		<u>1 220,8</u>
Passif à long terme			
Dette à long terme	5 605,0		5 616,9
Instruments financiers dérivés	1,4		0,3
Débtentures convertibles	500,0		500,0
Autres éléments de passif	574,6		516,2
Impôts différés	589,6		560,9
	<u>7 270,6</u>		<u>7 194,3</u>
Capitaux propres			
Capital-actions	322,1		323,3
Surplus d'apport	2,3		2,3
Bénéfices non répartis	218,4		235,7
Cumul des autres éléments du résultat global	(113,0)		(106,1)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	<u>429,8</u>		<u>455,2</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	401,6		392,0
	<u>831,4</u>		<u>847,2</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>9 217,8</u>	\$	<u>9 262,3</u>
			\$